

Conseil municipal du 3 Novembre 2020

L'an deux mille vingt, le 3 Novembre à dix-huit heures, le conseil municipal convoqué en session ordinaire s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en présence de Lucienne CORTINAS, maire de la commune.

Présents : Mme CANO, Mme GUERRI, Mme MARTY, Mr NAUCHE, Mr NAVARRE, Mme NOGUES, Mr PARMEGIANI, Mme RAMOS, Mr SABOULARD, Mr TEILLOL, Mme VENEL, Mme VIZCAY

Absents excusés : Mr FLOUS, Mr MATILLA

Mme VIZCAY est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour

Adoption du Pacte de Gouvernance de la Communauté de Communes

Chemin de randonnée : inscription à PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées)

Mise en conformité : service incendie et accessibilité

Point des diverses commissions

Attribution à titre gratuit de terrains communaux

Questions diverses

La séance du Conseil Municipal débute par une minute de silence en hommage à Mr Samuel PATY enseignant décapité .

1/ Adoption du Pacte de Gouvernance de la Communauté de Communes

Chaque conseiller a reçu ce document de la Communauté de Communes et est invité à délibérer. Le Conseil se prononce favorablement et apprécie l'effort de clarté et la concertation que tient à mettre en place la nouvelle gouvernance.

2/ Chemin de randonnée : inscription à la procédure au PDIPR

Notre chemin de randonnée « Les Hauts de Landorthe » a été retenu pour intégrer ce plan départemental. Ainsi ce chemin sera entretenu et pris en charge par la Communauté. C'est une mise en valeur et une « vitrine » pour le village.

Délibération : accord à l'unanimité

3/ Mise en conformité : service incendie et accessibilité

. service incendie : Il nous faut vérifier le débit des bornes à incendie (480,24 €). Cet entretien est à faire tous les 2 ans et concerne 10 bornes sur le village. Concernant la réserve d'eau (Chemin du Gardet) il faudra veiller à l'accessibilité.

. accessibilité : Une employée de la DDT de Carbone a visité tous les lieux accessibles au public en compagnie de quelques élus. Un organisme agréé viendra pour établir un devis pour les travaux de mise en conformité de tous les bâtiments publics. La commune fera appel à un cabinet conseil pour effectuer ces travaux, le plus rapidement possible.

4/ Le point des diverses commissions

. Travaux

Mr NAUCHE informe le conseil des réalisations effectuées ou en cours. Le SIVOM a terminé les travaux au stade. Le goudronnage du Chemin de la Bachade est fait ; il restera le Chemin de Gascogne qui sera effectué après les travaux d'élagage que doit réaliser Mr PERBOST.

Les employés municipaux ont mis en place un limiteur de hauteur avec une barrière pour limiter les entrées au stade et à la salle polyvalente.

Il faudra envisager une vérification de l'état de tous les panneaux routiers situés sur le territoire communal.

Mme le Maire précise qu'un conseil d'école se tiendra le jeudi 5 Novembre à 17h, à la mairie. Les accès et stationnement devant l'école ont été revus pour respecter le plan Vigipirate. La rentrée s'est bien effectuée avec quelques contraintes supplémentaires liées au Covid. Tout d'abord au niveau de la prise des repas qui s'effectueront en 2 services : 1^{er} service (maternelle/CP/CE1) 2^{ième} service (CE2/CM1/CM2) et le port du masque pour tous les enfants.

. Urbanisme et finances

Mme RAMOS apporte les informations sur la situation en octobre : 23 cub (14 refusés), 23 DP (7 refusés), 10 PC et 6 PCM pour un total de 99 (contre 57 en 2019). Cela représente un coût de 4 130 € + 150 € de maintenance. Les réunions sur le PLUI sont annulées.

- Cantine : Le prix du ticket repas adulte passe de 5,20 € à 5,50 €.
- Concernant les dépenses de fonctionnement, on constate un dépassement sur les photocopieurs .
- Régularisation de 148,12 € que l'on doit au Club de l'Amitié (délibération déjà prise)
- Fournitures de petit équipement : dépassement de 1 593,02 €
- Vêtement de travail idem dépassement de 109,86 €
- Toujours pas de remboursement de l'Etat des amendes de police de 4 000 € depuis Juillet . Relance sera faite auprès de la Trésorerie par la secrétaire de mairie.

Le bilan reste positif et nous devrions faire des économies de l'ordre de 39 000 €. Pour l'instant, nous avons réalisé 93,50 % de recettes soit 486 614,51 € pour un budget de 520 286 € contre 54,10 % de dépenses.

- Communication

Mr TEILLOL annonce que la cabine à livres est enfin opérationnelle. 255 livres sont entreposés et disponibles. L'agenda 2021 est à l'impression et devrait être livré, à l'attention de la population fin novembre.

Une table d'orientation devait être placée par la Communauté de Communes sur un chemin de remembrement début novembre. Cette mise en place est différée.

Mr TEILLOL rappelle aux membres du conseil d'apporter une attention particulière aux personnes vulnérables seules tout comme pour la première période de confinement, au printemps.

Le 11 Novembre sera célébré cette année dans des conditions particulières dues au Covid sans la présence de la population.

5/ Attribution à titre gratuit de terrains communaux

Mr PORCIN et Mr FORNERO avaient fait la demande d'utiliser 2 terrains communaux. Ceux-ci sont accordés après délibération du conseil municipal. Une convention sera établie avec les intéressés.

6/ Vote d'une partie du budget 2021

Le conseil municipal vote à l'unanimité ¼ du budget investissement de 2021.

7/ Questions diverses

Compte-rendu de la réunion sur l'urbanisme Place Pégot à laquelle participaient Mme CORTINAS et Mme RAMOS .

Compte-rendu de la réunion sur l'urbanisme, à Landorthe où étaient Mme RAMOS, Mme NOGUES et Mr SABOULARD .

Il n'y aura pas de repas de fin d'année pour les agents mais est envisagé un apéritif dînatoire à la salle polyvalente.

Le traditionnel repas des aînés est également supprimé mais remplacé par un colis qui sera distribué à chaque aîné et apporté par les membres du conseil municipal.

Cette distribution sera effectuée entre le 13 et 22 Décembre.

Mme Le Maire a reçu une personne qui s'occupe des chemins de randonnée. Une réflexion est envisagée pour aménager au mieux la place des « 13 de Landorthe » pour faire de ce lieu une « vraie » place.

Clôture de la séance du conseil municipal à 20h15